

Chapitre 3

Analyse du résultat :

les soldes intermédiaires de gestion(SIG)

Le compte de résultat est un document capital qui apporte des informations intéressantes aux partenaires de l'entreprise sur l'activité de celle-ci. Est-elle bénéficiaire ou déficitaire ? Le bénéfice est-il lié à l'activité habituelle ou à un élément exceptionnel ? ... Il contient toutes les informations sur les charges engagées et les produits réalisés durant la période écoulée. Toutefois, pour un analyste financier, cette approche est insuffisante et doit être complétée par une analyse plus poussée de la formation du résultat. La décomposition du compte de résultat en soldes successifs permet de se faire une idée sur la manière dont le résultat de l'entreprise s'est constitué. L'interprétation de ces soldes doit permettre d'évaluer l'activité et la rentabilité de l'entreprise.

1. Le calcul des soldes intermédiaires de gestion

1.1. La marge commerciale

La marge commerciale est égale à la différence entre les ventes et les consommations de marchandises (consommations = achats de l'exercice + stock initial – stock final + Frais accessoire d'achat). Elle reflète l'activité de négoce de l'entreprise (activité d'achat – revente en l'Etat). Il est intéressant de comparer le montant de la marge commerciale à celui des ventes de marchandises. On peut ainsi calculer le taux de marge¹ de la façon suivante :

$$\text{Taux de marge} = \frac{\text{Marge commerciale}}{\text{Prix de d'achat HT}}$$

$$\text{Taux de marque (HT)} = \frac{\text{Marge commerciale}}{\text{Prix de vente HT}}$$

$$\text{Taux de marque (TTC)} = \frac{\text{Prix de vente TTC} - \text{Prix de d'achat HT}}{\text{Prix de vente TTC}}$$

Elle n'est *pertinente que pour les entreprises commerciales*, mais elle est essentielle pour ces dernières dont la prospérité dépend largement de la différence entre leurs prix d'achat et leurs prix de vente.

Produits	Charges	SIG
Ventes de marchandises	Coût d'achat des marchandises vendues	Marge commerciale

1.2. La production

La production est égale au montant des biens et services vendus, stockés, ou conservés pour l'utilisation de l'entreprise. Elle reflète l'activité industrielle ou de service de l'entreprise. Ce solde sera également utilisé pour mesurer la productivité de l'entreprise grâce à des ratios de type « production / actif immobilisé » ou « production / effectifs ».

Elle permet de comparer les consommations de l'exercice aux activités auxquelles ces dernières correspondent.

Limites :

Elle comprend des éléments qui ne sont pas évalués de façon homogène. La production vendue est calculée au prix de vente, la production stockée et la production immobilisée sont calculées au prix de revient, et on peut modifier le niveau des résultats en fonction de la méthode retenue pour la valorisation des stocks. De ce fait, la production ne correspond pas à une réalité financière.

Produits	Charges	SIG
Production vendue	Ou déstockage de production	Production de l'exercice
Production stockée		
Production immobilisée		

2.3. La valeur ajoutée

La valeur ajoutée indique le volume de richesse nette créé par l'entreprise. Elle se calcule par différence entre ce que l'entreprise a produit (marge commerciale + production) et ce qu'elle a consommé en provenance de l'extérieur pour réaliser cette production (achats de biens et services). Au niveau macro-économique (comptabilité nationale) la somme des valeurs ajoutées des entreprises basées en France donne le PIB (produit intérieur brut).

Utilité de la VA :

- fait le **lien entre la micro et la macroéconomie** : la somme des valeurs ajoutées des entreprises donne le Produit Intérieur Brut (PIB).
- permet, à modalités de fonctionnement identiques, d'effectuer certaines **classifications** sectorielles : A une extrémité, l'entreprise commerciale qui revend ce qu'elle achète, a une faible valeur ajoutée. A l'autre extrémité, l'entreprise de conseil, qui achète peu et vend de la matière grise a une valeur ajoutée importante.

- signification dans une perspective de **distribution des revenus**. Elle présente l'argent généré par l'entreprise qui peut être réparti entre les salariés, l'Etat, les prêteurs et sous réserve des sommes affectées à l'autofinancement, les actionnaires.
- Elle permet de mesurer l'importance relative des diverses activités exercées dans l'entreprise
- Comparée aux moyens mis en œuvre (personnel, équipements) la valeur ajoutée rend compte de l'efficacité de ces moyens d'exploitation

Limites de la VA :

Pour une activité donnée, un recours accru à la **sous-traitance** diminue la valeur ajoutée et vice versa. Son montant dépend donc de décisions de gestion non liées à la rentabilité. Les charges de personnel extérieur devraient être retraitées afin d'apparaître en charges de personnel. En effet, même si juridiquement ce personnel est externe à l'entreprise, par son travail, il a contribué à la formation de la Valeur Ajoutée et sa rémunération est prélevée sur la valeur ajoutée (comme pour le personnel de l'entreprise).

Les loyers de **crédit-bail** perturbent le calcul de la VA. Pour que l'analyse soit conforme à la réalité économique, il conviendrait de les retraiter et de les faire apparaître pour en dotations aux amortissements et en intérêts financiers.

Produits	Charges	SIG
Production de l'exercice Marge commerciale	Coût d'achat des matières premières et d'approvisionnements Autres achats et charges externes	Valeur ajoutée

2.4. L'excédent brut d'exploitation (EBE)

L'excédent brut d'exploitation s'obtient en retranchant de la valeur ajoutée le montant des charges de personnel et des impôts et taxes et en y ajoutant les subventions d'exploitation. On considère que l'EBE est une bonne mesure de la performance économique de l'entreprise car il n'est pas « pollué » par des décisions de nature fiscale (rythme d'amortissement des immobilisations) ou de financement. Cet indicateur est très proche de l'EBITDA (Earning Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization) utilisé par les analystes boursiers.

Produits	Charges	SIG
Valeur ajoutée Subvention d'exploitation	Impôts, taxes et versements assimilés Charges de personnel	Excédent Brut (ou insuffisance brute) d'exploitation

Utilité :

Il est le premier solde intermédiaire du compte de résultat qui ait une signification en termes de rentabilité. Solde des produits d'exploitation qui généreront un jour des recettes et des

charges d'exploitation qui engendreront un jour des dépenses, il indique la **contribution de l'exploitation brute au résultat**.

L'excédent brut d'exploitation est également le **premier flux de fonds**, ce qui explique qu'il est calculé avant déduction des amortissements. C'est le cash-flow brut d'exploitation ou cash-flow potentiel généré par l'activité courante de l'entreprise avant toute affectation.

Comme l'excédent brut d'exploitation est lié par définition à l'activité de base de l'entreprise et ne peut être modifié par le jeu des amortissements et de la plupart des provisions, il est souvent utilisé dans une **perspective prévisionnelle**.

L'EBE est une approche du résultat de l'entreprise. Cette approche est cependant :

- Indépendante du système d'amortissement et de la réglementation fiscale relative aux amortissements
- Indépendante de la manière dont l'entreprise est financée (par KP ou emprunts) puisque l'EBE est déterminé avant déduction des charges financières
- Indépendante des produits et des charges à caractère exceptionnel.

2.5. Le résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'obtient en retranchant de l'EBE le montant des dotations aux amortissements et provisions (DAP) et en rajoutant les reprises sur amortissements et provisions (RAP) ainsi que les autres charges et produits d'exploitation. Ce solde est également disponible en lecture directe sur le compte de résultat.

Produits	Charges	SIG
Excédent brut d'exploitation	ou Insuffisance brute d'exploitation	Résultat d'Exploitation
Reprises sur amortissements et provisions	Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	
Transferts de charges d'exploitation	Autres charges d'exploitation	
Autres produits d'exploitation		

Utilité

Ce solde mesure le résultat dégagé par l'activité normale; c'est un élément fondamental de la **mesure de la performance industrielle et commerciale**. Il est indépendant de toute politique financière, fiscale, d'investissement et de distribution.

Limites

Les **dotations aux amortissements** soulèvent un problème. Elles doivent, en effet, correspondre à l'amortissement économique normal de l'immobilisation.

2.6. Le résultat courant avant impôts

Le résultat courant avant impôt est égal à la somme du résultat d'exploitation et du résultat financier. Il reflète l'activité récurrente (non exceptionnelle de l'entreprise). Ce solde est également disponible en lecture directe sur le compte de résultat.

Produits	Charges	SIG
Résultat d'exploitation	ou Résultat d'exploitation	Résultat courant avant impôt
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun	ou Quote-part de résultat sur opérations faites en commun	
Produits financiers	Charges financières	

Contrairement au résultat d'exploitation, le RCAI tient compte de l'incidence du mode de financement de l'entreprise (intérêts des emprunts).

Limites

Tous les éléments financiers sont retenus (même les éléments financiers exceptionnels). La primauté du "financier" sur "l'exceptionnel" peut contribuer à fausser le résultat obtenu;

Les plus-values de cession sur titres immobilisés (produits de cession -valeur comptable nette des éléments d'actif cédés) figurent en éléments exceptionnels, ce qui est une exception au principe précédemment évoqué (et donc un manque de cohérence par rapport au principe du PCG 1982);

Il conviendrait, toujours dans une optique économique, de faire figurer à ce niveau la partie financière des charges de crédit-bail.

2.7 Le résultat exceptionnel

On obtient ce solde en déduisant des produits exceptionnels, les charges exceptionnelles. Ce solde est calculé de façon indépendante des soldes précédents. Les éléments exceptionnels comprennent les produits et les charges sur opérations de gestion, sur opérations en capital, les DAP, RAP et les transferts de charges correspondants.

Pour que l'analyse comptable soit pertinente, le résultat exceptionnel ne devrait regrouper que ces opérations véritablement extraordinaires e façon à les distinguer des opérations ordinaires qui concourent à former le résultat courant. Malheureusement, le PCG fait figurer dans les comptes de charges et produits dits exceptionnels de nombreuses opérations qui sont relativement habituelles dans la vie des entreprises : pénalités sur marché, amendes, subventions...

Produits	Charges	SIG
Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles	Résultat exceptionnel

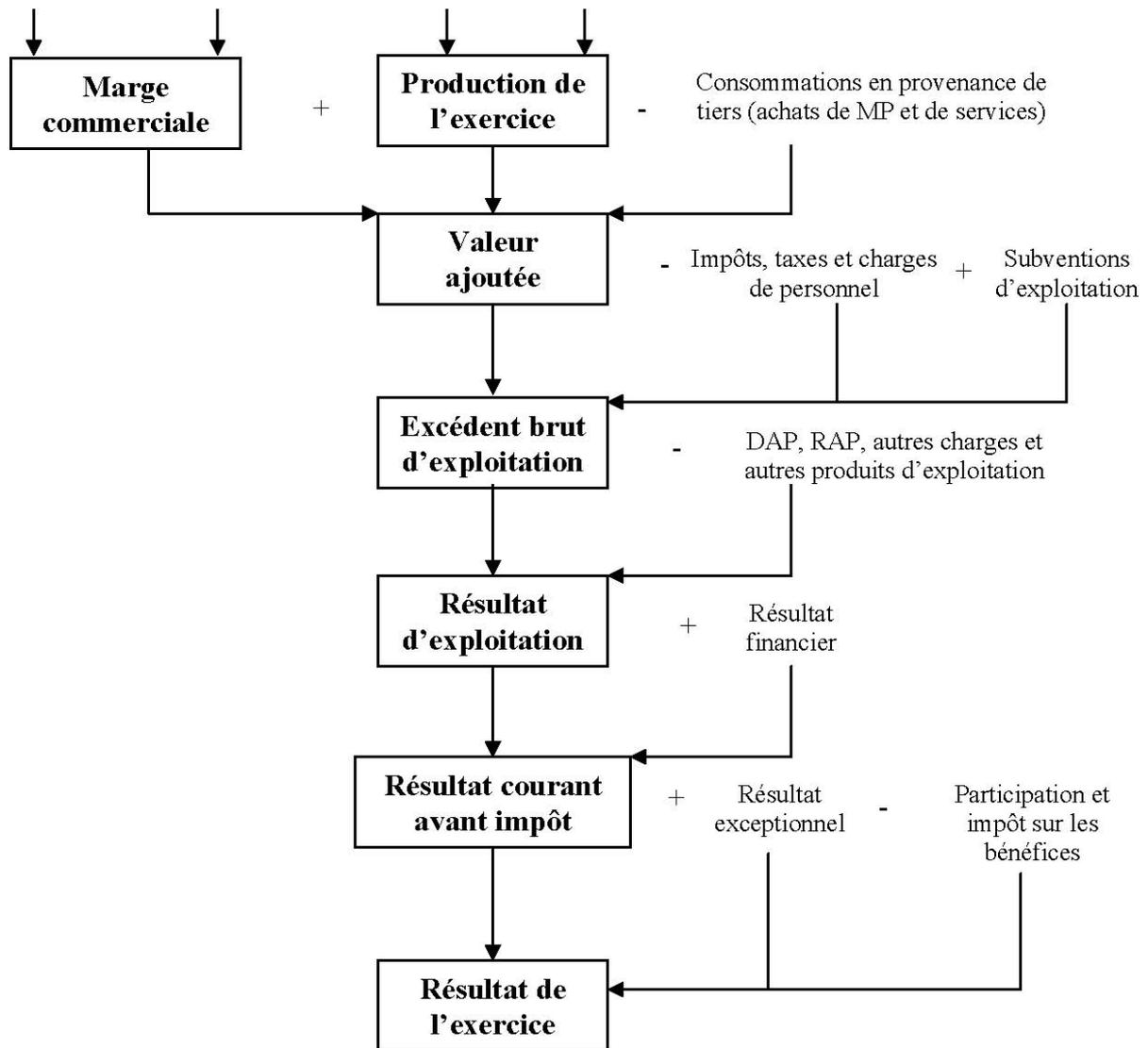
2.8 Le résultat net

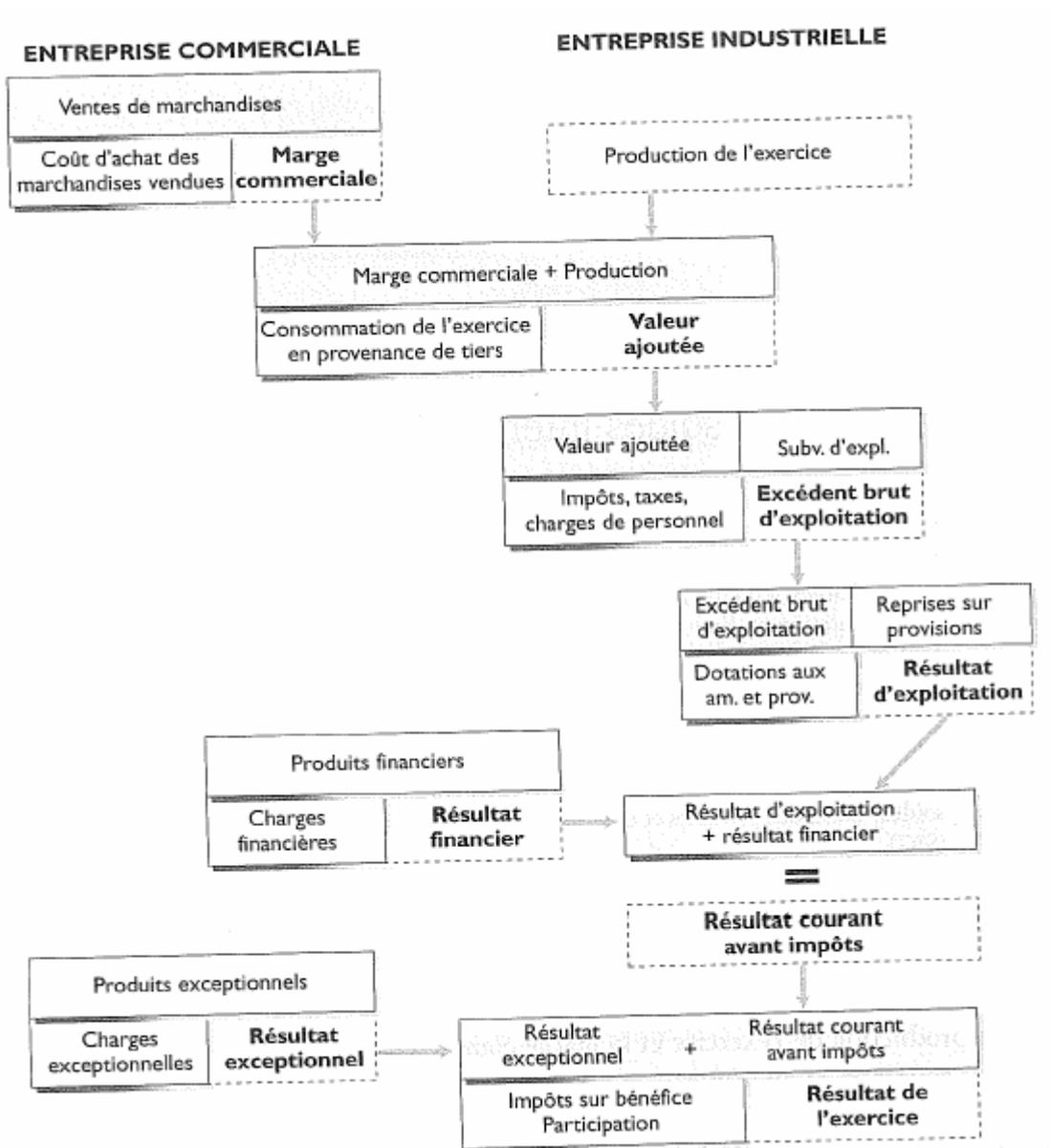
Le résultat net est égal à la somme du résultat courant avant impôts et du résultat exceptionnel, diminué de l'impôt sur les sociétés et de la participation des salariés. C'est le résultat de l'exercice que l'on retrouve en dernière ligne du compte de résultat ainsi qu'au bilan.

NB : les soldes obtenus n'ont que peu de signification en valeur absolue. En revanche, ils sont très intéressants pour analyser l'évolution d'une entreprise ou pour comparer plusieurs entreprises appartenant à un même secteur d'activité.

Produits	Charges	SIG
Résultat courant avant impôts Résultat exceptionnel	ou Résultat courant avant impôts ou Résultat exceptionnel Participations des salariés Impôts sur les bénéfices	Résultat net

Si ce résultat n'est pas faussé, il intéresse au premier chef l'actionnaire, car il est la traduction comptable de l'enrichissement de ce dernier. Il intéresse aussi l'Etat car il constitue la base de calcul du résultat fiscal, et donc de l'impôt sur les sociétés.





Produits	Charges	SIG
Ventes de marchandises	Coût d'achat des mdses vendues	Marge commerciale
Production vendue, stockée, immo.	Ou déstockage de production	Production de l'exercice
Production de l'exercice Marge commerciale	Coût d'achat des MP et approv Autres achats et charges externes	Valeur ajoutée
Valeur ajoutée Subvention d'exploitation	Impôts, taxes et verst assim. Charges de personnel	Excédent Brut (ou insuffisance brute) d'Exploitation
Excédent brut d'exploitation RAP Transferts de charges d'exploitation Autres produits d'exploitation	ou Insuffisance brute d'exploitation DAP Autres charges d'exploitation	Résultat d'Exploitation
Résultat d'exploitation QP de résultat / op. en commun Produits financiers	ou Résultat d'exploitation ou QP de résultat / op. en commun Charges financières	Résultat courant avant impôt
Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles	Résultat exceptionnel
Résultat courant avant impôts Résultat exceptionnel	ou Résultat courant avant impôts ou Résultat exceptionnel Participations des salariés Impôts sur les bénéfices	Résultat net

Exemples

➤ Société iris

Exemple : compte de résultat de la société IRIS au 31/12/N (en euros)

Société IRIS	Exercice N
Produits d'exploitation (1)	
Ventes de marchandises	118 750
Production vendue (biens et services)	1 248 200
Montant net du chiffre d'affaires	1 366 950
<i>Dont à l'exportation</i>	
Production stockée	- 2 500
Production immobilisée	
Produits nets partiels sur opérations à long terme	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur provisions (et amortissements), transfert de charges (a)	1 250
Autres produits	
Total I	1 365 700
Charges d'exploitation (2)	
Achats de marchandises	90 350
Variation de stock	1 250
Achats de matières premières et autres approvisionnements	340 525
Variation de stock	- 2 750
Autres achats et charges externes (b) (c)	194 375
Impôts, taxes et versements assimilés	9 250
Salaires et traitements	460 000
Charges sociales	120 000
Dotations aux amortissements et aux provisions	
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	31 725
Sur immobilisations : dotations aux provisions	
Sur actif circulant : dotations aux provisions	3 850
Pour risques et charges : dotations aux provisions	
Autres charges	350
Total II	1 248 925
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	116 775
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	
Bénéfice attribué ou perte transférée III	
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	
Produits financiers	
De participation	150
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	350
Autres intérêts et produits assimilés	5 000
Reprises sur provisions et transfert de charges	75
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total V	5 575
Charges financières	
Dotations aux amortissements et aux provisions	350
Intérêts et charges assimilées	11 250
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total VI	11 600
2. RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)	- 6 025
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV + V – VI)	110 750
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	2 500
Reprises sur provisions et transfert de charges	
Total VII	2 500
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	1 000
Sur opérations en capital	5 000
Dotations aux amortissements et aux provisions	
Total VIII	6 000
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	- 3 500
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	39 500
Total des produits (I + III + V + VII)	1 373 775
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 306 025
Bénéfice ou perte	67 750

(a) Ce poste ne comprend que des reprises de provisions.
(b) Dont loyers de crédit-bail mobilier : 38 000 €.
(c) Dont personnel intérimaire : 10 000 €.

TABLEAU DES SIG DE LA SOCIÉTÉ IRIS AU 31 DÉCEMBRE N (EN EUROS)

Produits (colonne 1)		Charges (colonne 2)		Soldes intermédiaires (col. 1) – (col. 2)	N
Ventes de marchandises	118 750	Coût d'achat des marchandises vendues	91 600	• Marge commerciale	27 150
Production vendue Production stockée Production immobilisée	1 248 200	Ou déstockage de production	2 500		
Total	1 248 200	Total	2 500	• Production de l'exercice	1 245 700
• Production de l'exercice • Marge commerciale	1 245 700 27 150	Consommation de l'exercice en provenance d'un tiers	532 150		
Total	1 272 850			• Valeur ajoutée	740 700
• Valeur ajoutée	740 700	Impôts, taxes et versements assimilés	9 250		
Subventions d'exploitation		Charges de personnel	580 000	• Excédent brut (ou insuffisance brute) d'exploitation	151 450
Total	740 700	Total	589 250		
• Excédent brut d'exploitation Reprises sur charges et transfert de charges Autres produits	151 450 1 250 152 700	• Ou insuffisance brute d'exploitation Dot. aux amortissements et aux provisions Autres charges	35 575 350	• Résultat d'exploitation (bénéfice ou perte)	116 775
Total		Total	35 925		
• Résultat d'exploitation Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun Produits financiers	116 775 0 5 575	• Ou résultat d'exploitation Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun Charges financières	11 600	Résultat courant avant impôts (bénéfice ou perte)	110 750
Total	122 350	Total	11 600		
Produits exceptionnels	2 500	Charges exceptionnelles	6 000	• Résultat exceptionnel (bénéfice ou perte)	- 3 500
• Résultat courant avant impôts • Résultat exceptionnel	110 750	• Ou résultat courant avant impôts • Ou résultat exceptionnel Participation des salariés Impôts sur les bénéfices	3 500 39 500		
Total	110 750	Total	43 000	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) (ε)	67 750
Produits des cessions d'éléments d'actif	2 500	Valeur comptable des éléments cédés	5 000	Plus-values et moins-values sur cessions d'éléments d'actif	2 500

2 Les retraitements dans le compte de résultat

Certaines charges du compte de résultat peuvent faire l'objet de reclassement lors de l'élaboration des SIG. C'est le cas notamment :

- Des loyers des biens pris en CB. La redevance est déduite des consommations en provenance de tiers pour être attachée aux charges de capital (intérêts et amortissements)
- Des charges de personnel extérieur à l'entreprise sont analysées comme une catégorie de charges de personnel. Elles sont exclues des consommations en provenance de tiers
- Des subventions d'exploitation. Certaines subventions sont destinées à compenser l'insuffisance du prix de vente

2.1 Reclassement des loyers de location financement

Les entreprises ont le choix entre l'acquisition des biens de production et leur location, notamment sous forme de CB. Le recours au CB s'avère un moyen de financement.

En cas d'acquisition du bien par l'entreprise, cette dernière constatera un amortissement du bien et éventuellement des frais financiers si elle a recours à un emprunt pour financer son acquisition

En cas de crédit bail, les loyers sont comptabilisés en autres charges externes. Dans le cas du crédit bail, les loyers sont pris en compte dès le calcul de la valeur ajoutée, alors que dans le cas d'acquisition par l'entreprise et de financement par un emprunt, la charge est prise en compte au niveau du résultat d'exploitation (dotation aux amort) et du résultat courant avant impôt (intérêt de l'emprunt). Pour tenir compte de cette distorsion, on procède au reclassement du loyer.

On distingue alors deux parties dans la redevance :

- L'équivalent de la dotation aux amortissements qu'aurait pratiqué l'entreprise si elle avait acquis la propriété du bien loué
- L'équivalent de la charge d'intérêt de l'emprunt qu'aurait contracté l'entreprise pour financer cette acquisition supposée. La redevance est réintégrée en partie dans les dotations aux amortissements et en partie dans les charges financières

Exemple : la société IRIS utilise depuis un an un matériel industriel financé par un contrat de crédit-bail dont les caractéristiques sont les suivantes :

- valeur du matériel neuf : 150 000 € ;
- durée d'utilisation par l'entreprise : 4 ans ;
- valeur du matériel en fin de contrat : 50 000 € ;
- loyers annuels : 38 000 €, inscrits dans le compte 6122 – Redevance de crédit-bail mobilier.

Reclassements :

- on retranche des charges externes : 38 000 € ;
- on réintègre dans les dotations aux amortissements l'annuité,

$$\text{soit : } \frac{150\,000 - 50\,000}{4} = 25\,000 \text{ € ;}$$

- on réintègre dans les charges financières la part de loyer correspondant aux intérêts du financement par crédit-bail, soit : 38 000 – 25 000 = 13 000 €.

2.2 Le reclassement des charges de personnel extérieur à l'entreprise

Ces charges seront soustraites des autres charges externes pour être ajoutées aux charges du personnel.

Exemple : la société IRIS a eu recours aux services d'une entreprise de personnel intérimaire pour faire face à un surcroît de travail pendant quinze jours. La société a facturé une somme de 10 000 €. Cette facture a été enregistrée au débit du compte 621 – Personnel extérieur à l'entreprise.

Reclassements :

- on retranche des autres charges externes : 10 000 € ;
- on ajoute aux charges de personnel : 10 000 €.

2.3 Le reclassement des subventions d'exploitation compensant l'insuffisance de prix de vente

Ces subventions seront prises en compte au niveau de la valeur ajoutée

Ces reclassements ont pour objectif de corriger notamment la valeur ajoutée des entreprises qui ont recours au personnel intérimaire et au crédit bail

2.4 L'incidence des retraitements sur les SIG

Les charges externes interviennent dans le calcul de la valeur ajoutée, c'est donc le premier solde à corriger

2.4.1 L'incidence des retraitements sur la valeur ajoutée

Exemple :		
Valeur ajoutée sans recours au crédit-bail et au personnel intérimaire :		
Marge commerciale	+	27 150
Production de l'exercice	+	1 245 700
Consommations en provenance de tiers	-	484 150
Achats de matières premières et autres approvisionnements		340 525
Variation de stock	-	2 750
Autres achats et charges externes		146 375
194 375 - 38 000 - 10 000		
Valeur ajoutée corrigée		<u>788 700</u>
Correction directe de la valeur ajoutée :		
Valeur ajoutée		740 700
Retraitement des loyers de crédit-bail	+	38 000
Retraitement de la charge personnel intérimaire	+	10 000
Valeur ajoutée corrigée		<u>788 700</u>
La différence entre la valeur ajoutée calculée sans retraitements et la valeur ajoutée corrigée est de 48 000 €.		

2.4.2 L'incidence des retraitements sur l'EBE

La charge relative au personnel intérimaire est ajoutée aux charges du personnel salarié de l'entreprise.

Exemple :		
Valeur ajoutée corrigée		788 700
Impôts, taxes et versements assimilés	-	9 250
Salaires et traitements : 460 000 + 10 000	-	470 000
Charges sociales	-	120 000
Excédent brut d'exploitation corrigé		<u>189 450</u>

L'excédent brut d'exploitation avant retraitement était de 151 450 € contre 189 450 € après retraitement. L'écart de 38 000 € correspond aux loyers de crédit-bail. Les frais de personnel sont intégralement pris en compte pour le calcul de l'excédent brut d'exploitation.

2.4.3 L'incidence des retraitements sur le résultat d'exploitation

La part d'amortissement comprise dans le loyer de CB est intégré au calcul du résultat d'exploitation

Exemple :

Excédent brut d'exploitation corrigé	189 450
Autres produits	0
RAP d'exploitation et transfert de charges	+ 1 250
Autres charges	- 350
DAP d'exploitation : 35 575 + 25 000	- 60 575
Résultat d'exploitation corrigé	<u>129 775</u>

Le résultat d'exploitation avant retraitement était de 116 775 € contre 129 775 € après retraitement. L'écart de 13 000 € correspond à la part de frais financiers comprise dans les loyers de crédit-bail et non prise en compte au niveau du résultat d'exploitation.

2.4.4 L'incidence des retraitements sur le RCAI

Les charges financières liées au financement par CB entrent dans le calcul du RCAI.

Exemple :

Résultat d'exploitation corrigé	129 775
Produits financiers (total V)	+ 5 575
Charges financières (total VI) : 11 600 + 13 000	- 24 600
Résultat courant avant impôts	<u>110 750</u>

Le RCAI avant ou après retraitement est identique. Les retraitements sont sans incidence sur ce solde.

On constate que les retraitements effectués entraînent une majoration de la valeur ajoutée, de l'EBE et du RE

3 calcul de la capacité d'autofinancement(CAF)

Au cours de son existence, une entreprise doit acquérir des immobilisations afin de développer sa capacité de production ou tout simplement renouveler les équipements obsolète ; couvrir la dépréciation probables des stocks et créances ainsi que les risques et charges encourus ; augmenter son FDR dans la mesure où la croissance du CA induit une augmentation du BFR.

Tous cela doit être financé. Pour assurer ce financement, l'entreprise a besoin de rssources monétaires. Les ressources dont dispose l'entreprise peuvent avoir une origine externe et une origine interne.

Les ressources externes peuvent provenir

- des augmentations de capital
- Des subventions d'investissement
- Des emprunts

Les ressources internes sont dues à l'activité de l'entreprise et sont constituées par :

- Les recettes provenant essentiellement des ventes diminuées
- Des dépenses entraînées par les charges

Le financement réalisé par les ressources internes est appelé autofinancement cad financement par les propre moyens de l'entreprise.

ICI MOLLET P 76

3.1. Signification de la CAF

La capacité d'autofinancement (CAF) reflète la trésorerie potentielle dégagée par l'activité de l'entreprise. Elle est égale à la différence entre les produits encaissables et les charges décaissables liés à l'activité de l'entreprise. Les produits encaissables sont les produits du compte de résultat qui ont été encaissés ou qui vont l'être. De même les charges décaissables sont les charges du compte de résultat qui ont été décaissées ou qui vont l'être. Sont ainsi exclus de la CAF les charges et les produits « calculés » qui ne donneront pas lieu à un encaissement ou un décaissement (dotations et reprises aux amortissements et aux provisions). Sont également exclus les charges et les produits liés au cycle d'investissement (plus et moins-values sur cession d'immobilisations)

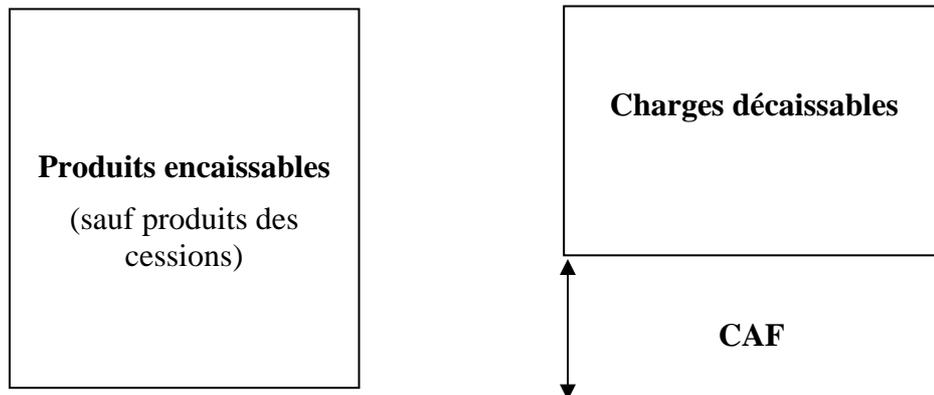
La CAF représente le surplus de trésorerie potentiel dégagé par l'activité propre de l'entreprise au cours d'un exercice et qui est destiné à son autofinancement.

Cet indicateur est observé avec une attention particulière par les investisseurs car il s'agit du montant disponible pour l'entreprise pour :

- investir : achat d'immobilisations ou financement de l'augmentation du besoin en fonds de roulement
- rembourser ses dettes financières

- verser des dividendes à ses actionnaires. Le solde est donc calculé avant prise en compte des dividendes mis en paiement. L'autofinancement est, lui, calculé après avoir tenu compte du prélèvement dû à la distribution des bénéfices;

La capacité d'autofinancement tient donc compte des amortissements qui constituent de véritables réserves permettant le renouvellement des biens.



Eléments exclus

Les **charges non décaissables** (ou charges calculées) sont :

- les dotations aux amortissements ;
- les dotations aux provisions ;
- la valeur comptable des éléments d'actif cédés.

Les **produits non encaissables** (ou produits calculés) sont :

- les reprises sur amortissements et provisions ;
- la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice ;
- les produits de cession de l'actif immobilisé : bien que ce soient des encaissements réels, ce ne sont pas des opérations de gestion courante, mais des opérations qui appartiennent au cycle d'investissement.

2.2. Calcul de la CAF

Il existe deux méthodes pour calculer la CAF :

1. à partir des éléments encaissables et décaissables, conformément à la définition ;
2. à partir du résultat de l'exercice et en le corrigeant des éléments calculés.

2.2.1 à partir des éléments décaissables : la méthode descendante

Les analyses précédentes réalisées au niveau des SIG montrent que l'EBE est entièrement constitué de produits encaissables et de charges décaissables.

L'EBE contribue donc, dans sa totalité, à la formation de la CAF. C'est un point de départ au calcul de la CAF, méthode de calcul préconisée par le PCG.

On a donc :

$$\text{CAF} = \text{EBE} + \text{autres produits encaissables (sauf produits des cessions)} - \text{autres charges décaissables}$$

2.2.2 à partir du résultat : la méthode ascendante

Le résultat est la différence entre tous les produits et toutes les charges, aussi bien ceux qui contribuent à la formation de la CAF que les autres.

La CAF peut donc être retrouvée à partir du résultat en :

- réintégrant les charges calculées ;
- en déduisant les produits calculés.

On a donc :

$$\text{CAF} = \text{Résultat de l'exercice} + \text{charges calculées} - \text{produits calculés y compris les produits de cession}$$

soit :

$$\text{CAF} = \text{Résultat de l'exercice} + \text{DAP} + \text{VCEAC} - \text{Reprises sur Amort. et Prov.} - \text{Quote-part des op.} - \text{Produits des cessions}$$

2.3 Analyse de la CAF

Comme nous l'avons vu précédemment, la CAF indique les possibilités d'autofinancement de l'entreprise. Elle est comparée au montant des dettes financières à rembourser et au montant des investissements nécessaires.

On a ainsi que :

$$\text{Autofinancement (N)} = \text{CAF (N)} - \text{dividendes (N-1) versés (en N)}$$

Avantages de l'autofinancement

- Il assure une indépendance vis-à-vis des tiers pourvoyeurs de fonds (banques, établissements de crédit, fournisseurs...).
- Il permet une plus grande latitude au niveau de la stratégie financière (notamment en maintenant l'existence d'un volant de sécurité au niveau du crédit...).
- Il permet de freiner l'endettement et donc le poids des charges financières.
- Il permet une stratégie de prix plus compétitive par l'allègement des charges.
- Il autorise une plus grande liberté en matière de choix d'investissement (exploitation, immobilisations d'expansion, de remplacement...).
- Il améliore la sécurité des financements en cas de crise conjoncturelle (lorsque le crédit est rare et cher).